



COMITE  
DE  
MOSELLE  
JUDO - JUJITSU et D.A.

ACADEMOS  
2 rue Plénière  
57420 VERNY  
Courriel: Comitemosellejudo@wanadoo.fr  
http://www.judo-moselle.fr



# Ouverture du Centre de Formation de Moselle

## Formation initiale

### Animateur suppléant & Assistant club

L'ouverture du Centre de formation Moselle (Assistant club et Animateur suppléant).

**IMPORTANT  
INFORMATION**

## Samedi 23 Octobre 2021

A HAGONDANGE

De 09H00 à 11H00

**(Derrière le palais des sports de Hagondange Rue Henri Hoffmann)**

Cette formation a pour objectif d'accompagner et de former toutes les personnes aux 2 premiers niveaux de formation des métiers de l'encadrement.

Ce cursus, permet au stagiaire d'aider, ou de suppléer le titulaire du diplôme (CQP/BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS ) lors des cours de Judo avec plus ou moins d'autonomie.

**D'ailleurs lors de cette 1<sup>er</sup> journée, il est vivement conseillé au Tuteur du stagiaire d'être présent.**

Lors de cette formation, il sera également possible de préparer en parallèle les UV1 et UV2 pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> DAN, mais aussi d'avoir le « PASS CAOCH » pour les futures compétitions.

Nous vous espérons nombreux à cette formation qui à ce jour à un taux de réussite avoisinant les 100%.

Comptant sur votre présence, recevez mes sincères salutations sportives.

FELLINI Guillaume

C.T.D. 57





COMITE  
DE  
MOSELLE  
JUDO - JUJITSU et D.A.

ACADEMOS  
2 rue Plénière  
57420 VERNY  
Courriel: Comitemosellejudo@wanadoo.fr  
http://www.judo-moselle.fr



## RAPPEL POUR INFOS

### Lieu :

-Dojo de Hagondange – Rue des Pécheurs, 57300 HAGONDANGE  
-Dojo du Karate Club (Uniquement le 23/10/2021, rue henri Hoffmann,  
57300 HAGONDANGE)

### Horaires :

-de 09H00 à 13H00

### Inscriptions :

-Les inscriptions se feront sur place. Tous les documents vous seront transmis le 1<sup>er</sup> jour de formation.

### Exigences préalables :

#### -Pour les Assistant Club :

- être cadets 1<sup>ère</sup> année minimum.
- être ceinture marron.
- être licenciée à la FFJDA pour l'année en cours.
- être présenté(e) par le président ou le professeur du club

où le candidat est licencié.

#### -Pour les Animateurs suppléants :

- être présenté(e) par le président ou le professeur du club
- être titulaire de la qualification d'assistant club (sauf pour les candidats au moins 1<sup>er</sup> dan qui en seront dispensé).
- être âgé d'au moins 18 ans au jour de l'évaluation finale, être au moins ceinture marron.
- être licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours.
- être titulaire du PSC1.

où le candidat est licencié.

### Cout de la Formation :

- Pour les Assistant Club : ` 100 Euros.
- Pour les Animateur Suppléants : 150 Euros.

